

Recommandations Générales

Soyez prudents : Prenez de bonnes chaussures de randonnée, montantes si possible, de l'eau, quelques aliments énergétiques, une protection contre le soleil (chapeau, lunettes), une tenue adaptée, une petite pharmacie et un téléphone portable.

Veiller à la météo locale avant tout départ.

Météo France : Tél. : **08 99 71 02 07** ou www.meteo.fr ou l'été auprès du **Point i** de Saint-Remèze, place de la Mairie : Tél. : **04 75 04 36 38**

Respectez les milieux traversés, **les propriétés privées** mises aimablement à votre disposition, les gués, les consignes et balisages. Bien regarder aux traversées de route. On **évite tout feu**, la garrigue est trop vulnérable. **Fermez les clôtures**. Attention aux clôtures électriques. Les chiens sont tenus en laisse.

En période de chasse (de septembre à fin janvier) et à proximité de battue aux sangliers, manifestez votre présence auprès du premier chasseur posté pour connaître l'étendue du territoire chassé et la situation en cours. Si vous êtes un groupe, n'hésitez pas à contacter la Fédération départementale de chasse de l'Ardèche.

L'association n'est pas responsable en cas d'accident sur les chemins de randonnée.

Respectez l'environnement et la nature : On évite de sortir des chemins balisés. Il existe des espèces rares ou protégées. On ne dégrade pas, on ne monte pas sur les murets en pierre sèche. Ramassez vos ordures.

Dans la *Réserve Naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche*, merci de respecter scrupuleusement la réglementation. Les cueillettes ne sont pas autorisées.

Le Réseau Eco-Veille® : Si vous rencontrez des problèmes de balisage, signalétique, environnementaux... les signaler en remplissant la fiche Eco-veille téléchargeable sur : <http://ardeche.jimdo.com>

Numéros utiles et numéros en cas d'urgence:

Samu - 15 Police Secours - 17 Pompiers - 18 Général - 112

Mairie de Saint-Remèze : 04 75 04 12 24

Dans le périmètre de la Réserve :

SGGA : 04 75 98 77 31 – 06 15 49 37 82

Bonne randonnée et bonne découverte du milieu exceptionnel de Saint-Remèze !

Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze



L'association **Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze**, née en octobre 2009, a pour but de « **mettre en œuvre toute opération, toute manifestation, toute action liée à l'étude, l'inventaire, la préservation, la prévention, la promotion afférant au patrimoine**

culturel, naturel, architectural et environnemental de Saint-Remèze et de son territoire ».

Elle a son siège social à la Mairie de Saint-Remèze. Elle propose chaque année un programme de **sorties thématiques** et d'animations, des activités ouvertes à tous. Elle est à l'origine de l'ouverture de plusieurs chemins de randonnée pour mieux s'approprier et découvrir le territoire. L'association est consciente de l'enjeu qui se présente à elle avec, à sa porte, la construction du **futur Espace de restitution de la grotte Chauvet** et son prochain classement au **Patrimoine mondial de l'UNESCO** qui devraient entraîner sur la commune un **afflux touristique de personnes passionnées de patrimoine culturel et de nature**.

SAINT REMEZE
Ardèche



Découverte

Paysages, Patrimoine et Environnement

Mairie, 07 700 Saint-Remèze

Pour adhérer, contactez nous :

www.patrimoinestremeze.org

Téléphone : 04 75 98 48 49 ou 04 75 04 09 52 ou
06 86 85 21 57

Courriels : michel.raimbault2@wanadoo.fr ou
gilbert.pangon@neuf.fr

Circuit 3 : Les Costes



Découverte

BALISAGE BLANC ET JAUNE

5.5 km

2,30 HEURES Dénivelé : 190 m

Intérêt : Vue panoramique sur le village et le plateau de Saint-Remèze. Anciennes terrasses de culture avec murets en pierre sèche sur les pentes. Vignes et lavande.

Descriptif du circuit n°3 (c 3)

Assez caillouteux et **quelques passages pentus** en descente, marquage jaune et blanc, puis jaune. Parcours sans ombre, à faire de préférence à la fraîche ou en fin de journée. Bonnes chaussures. Chapeau. Eau.

De la Mairie, passer sous la vieille porte du village et rejoindre la Place de l'Alambic (ancienne pompe), suivre la rue de la Rouberte, traverser la D4 (autre ancienne pompe) et gagner à l'ouest, direction Vallon-Pont-d'Arc, à la sortie du village, la Rue de Combe grand (calvaire en pierre) qui monte droit vers la colline. Panneau directionnel. En suivre le petit goudron sur 500 m, puis **s'engager en face dans le sentier au niveau de l'élevage de lamas** (Ardèche Lamas). Balisage blanc et jaune.

Le parcours devient assez vite pierreux, dégradé par les motos. Sur votre gauche, murette en pierre sèche et d'anciennes terrasses de culture sur les deux côtés. Aux 3/4 de la pente, après une courbe, ne pas rater la bifurcation à droite. Le sentier monte vers la crête et son sommet marqué d'un piquet métallique (550 m). **Un petit pas d'escalade facile permet de prendre pied sur ce sommet des Costes.**

Le panorama sur l'ensemble du plateau de Saint-Remèze est grandiose, avec son patchwork de par-

celles cultivées en vigne et lavande. Derrière vous, la combe Laval. Suivre la ligne de crête sur une cinquantaine de mètres pour passer à droite d'un ressaut rocheux.

Le balisage est toujours en blanc et jaune. Un bel ensemble **d'anciennes terrasses de culture** au pied du versant. Le sentier descend à flanc de colline côté Saint-Remèze en vue d'un champ de lavande en contrebas, avec néanmoins deux passages un peu raides. Il débouche assez bas sur un chemin plus confortable. On aperçoit un magnifique cèdre à gauche au fond du vallon. Bien **prendre à droite** sur ce chemin en direction du village. 200 m plus loin, tourner à gauche vers le champ de lavande en question. Suivre ce chemin un peu sinueux qui descend vers la plaine. Il est bordé d'un vieux mur en pierre sèche. On passe devant une pinède. A 200 m, on tombe sur un autre chemin d'exploitation (deux antennes en face). Le prendre à gauche sur 250 m, puis tourner à droite sur un chemin à moitié goudronné. En moins d'un km, il va vous permettre de gagner le goudron de la D 362 (route de Saint-Remèze à Larnas).

Vous passez au milieu des **vignes, lavandes, jeunes oliviers** et quelques vieux mûriers et amandiers. Au carrefour, on prend à droite pour retourner sur le bourg en suivant le goudron qui passe devant la Cave coopérative. Au premier rond-point, continuer tout droit en direction de l'église au cœur du village, puis de la place de la Mairie.

Le saviez-vous ?

Terrasses de culture : Elles constituent l'un des éléments majeurs du paysage de Saint-Remèze, où elles sont surtout implantées sur le versant sud de la Serre de Barres (les Costes). Elles traduisent le labeur et le courage des paysans pour transformer les pentes calcaires bien exposées en parcelles cultivables allongées, presque planes, soutenues et encloses par des murettes en pierre sèche. Elles remontent pour la plupart au début du XIXe s., soit la période où la population croît sensiblement. Il faut mettre en cultures un maximum de terres pour faire face aux besoins alimentaires. Nos paysans y font aussi de la vigne, de nombreux arbres comme l'amandier, le mûrier, l'olivier, un peu de pommes de terre, des légumineuses ou encore des céréales.

Plateau de Saint-Remèze : Il s'étire entre le massif de la Dent de Rez et les gorges de l'Ardèche, à une altitude oscillant entre 380 et 400 m. Il correspond à une ancienne surface d'aplanissement se développant dans des roches marno-calcaires dès le Miocène. Nous avons un bel exemple de plateau karstique, occupé par de nombreux lapiaz et truffé d'avens dont certains célèbres comme l'aven Marzal. Il fait figure néanmoins aujourd'hui de paysage cultivé, fruit du travail des hommes depuis plusieurs siècles, qui contraste avec l'aridité des plateaux voisins. La vigne y est aujourd'hui la principale culture.

Profil du circuit

